



Conseil Municipal de Challuy

du 24 novembre 2020 à 19h

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 septembre 2020
- Retrait de la délibération sur les pouvoirs de police spéciale attribués au Président de Nevers Agglomération
- Autorisation de la circulation des vélos bik'air sur la commune de Challuy
- Délibération pour autoriser le maire à signer la convention de mutualisation des Certificats d'économies d'énergie (CEE) avec le SIEEEN pour les travaux de rénovation énergétique de l'école primaire
- Délibération pour autoriser le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de réaliser les études liées aux travaux de rénovation énergétique de l'école primaire et de notifier les décisions relatives à l'attribution du marché dans le cadre de la réalisation des travaux
- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Approbation du projet éducatif
- Mise en place du RIFSEEP
- Mise en place du CET
- Avis de la commune sur l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Décision modificative :
 - Suppression du compte 775 et intégration des prévisions de cessions immobilières devant se traduire par une inscription au chapitre 024 en recettes d'investissement
 - Erreur reprise résultat section fonctionnement 161 872,47 € restant à reprendre et non 163 809,91 €
- Désignation d'un représentant au SIEEEN pour la compétence informatique
- Autorisation pour signer la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide aux restaurants scolaires des communes de Challuy, Gimouille, Montigny-aux-Amognes, Saint Sulpice, Sermoise-Sur-Loire, Vaux d'Amognes
- Délibération demandant la délivrance des produits des parcelles 7 et 8 sous la responsabilité des garants des affouages
- Questions et informations diverses.